

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE L'ÉRABLE  
VILLE DE PLESSISVILLE

## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Plessisville, que lors de la séance ordinaire du 6 avril 2020 à 20 h, dans la salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville située au 1700, rue Saint-Calixte à Plessisville, le conseil devra statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

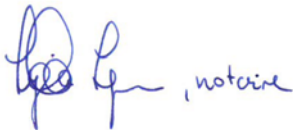
### Demande de Gestion Éric Véraquin inc :

Demande concernant l'immeuble situé au 2049, avenue des Érables dont la nature et l'effet sont de reconnaître l'agrandissement du bâtiment existant dans la marge de recul arrière à une distance de 12,66 mètres de la ligne de lot au lieu de 18 mètres, comme prescrit à la grille des usages et des normes du Règlement n° 1703 de zonage pour la zone à dominance résidentielle 203

QUE toute personne peut se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance, relativement à cette demande.

PLESSISVILLE, ce 13 mars 2020

La greffière,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lydia Laquerre', followed by the word 'notaire' written in a smaller, cursive script.

ME LYDIA LAQUERRE